

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

5 et 6 décembre 2024
Agde

Éléments de compte-rendu



Les 5 et 6 décembre 2024, la Réserve naturelle nationale du Bagnas, située à Agde (Hérault), a accueilli la rencontre régionale des gardes et agents du littoral organisée par la délégation de rivages Languedoc-Roussillon du Conservatoire du littoral. Cet événement a rassemblé des acteurs engagés dans la préservation et la gestion des site du Conservatoire du littoral, avec pour objectifs de partager des expériences, d'harmoniser les pratiques et de définir des stratégies communes en matière de suivi de la biodiversité et de gestion du sanglier.

Le Bagnas s'étend sur environ 600 hectares. Classé Réserve naturelle nationale depuis 1983 et intégré au réseau Natura 2000, il accueille une diversité exceptionnelle d'espèces, en particulier d'oiseaux. Ancienne saline réhabilitée, il témoigne d'un équilibre subtil entre phénomènes naturels et activités humaines. Sa gestion est assurée en partenariat avec les collectivités locales.

La première journée a débuté avec un accueil des participants par **Julie Bertrand**, directrice de l'ADENA, gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du Bagnas.

Pour introduire les travaux de la journée, **Nathalie Barras**, technicienne et référente garderie pour la délégation de rivages Languedoc-Roussillon du Conservatoire du littoral, a présenté les résultats d'une enquête menée avant la rencontre auprès des gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral



État des lieux des suivis naturalistes : **Pascal Cavallin**, responsable de la mission coordination scientifique et biodiversité du Conservatoire du littoral, et directeur adjoint de la gestion patrimoniale, a présenté une synthèse des suivis réalisés sur les sites du Conservatoire, mettant en avant les outils et les besoins pour structurer et valoriser les données naturalistes.

Approches régionales : **Rémi Jullian**, responsable territorial et garde du littoral, et **Mario Kleszczewski**, référent scientifique flore-habitats, tous deux du Conservatoire d'espaces naturels Occitanie, ont détaillé l'utilisation des listes de vigilance régionales et des outils de collecte de données. Cette action est menée dans le cadre d'une coopération avec le Conservatoire du littoral pour l'animation de la stratégie biodiversité de la délégation Languedoc-Roussillon.



6 retours d'expérience de suivis par les gardes et agents du littoral ont ensuite été proposés :

Suivi des habitats naturels : retour d'expérience sur le Bagnas

Xavier Fortuny, conservateur de la réserve naturelle, s'est concentré sur les habitats naturels. Ce retour décrit la réactualisation d'une carte des habitats naturels datant de 2009. La méthode inclut 273 relevés phytosociologiques et 6 270 relevés floristiques, permettant l'identification de 48 habitats, dont les lagunes littorales et les friches. Une évaluation de l'état de conservation a été réalisée grâce à des indicateurs et des analyses comparatives (2009 vs. 2024). Cette cartographie contribue à anticiper les changements des habitats, localiser les espèces et orienter les actions de gestion.

Suivis passereaux paludicoles sur l'étang de Vendres

Nina Schoen, responsable service espaces naturels à la Communauté de communes La Domitienne a présenté un programme visant à relier les diagnostics des habitats à la dynamique des populations d'oiseaux. Les relevés, réalisés via transects à pied ou en barque, ont permis d'évaluer les tendances intra- et inter-sites des populations, notamment celles des mâles chanteurs de passereaux paludicoles. Ce suivi contribue à une meilleure gestion des habitats en lien avec les directives oiseaux et habitats.



Suivi de populations de Cistude d'Europe

Rémi Tiné, Garde technicien au Syndicat Mixte Camargue Gardoise, gestionnaire des réserves naturelles régionales Mahistre et Musette a présenté une étude menée depuis 2000. Il a relaté la capture de plus de 800 individus et le suivi de certains grâce à des balises GPS. Les objectifs incluaient la caractérisation des domaines vitaux et l'identification des sites de ponte. Les données collectées entre mai et septembre 2024 questionnent l'influence de la salinité croissante des habitats sur les déplacements des tortues et ont permis la découverte de nouveaux sites de ponte.

Suivi des habitats naturels et de la flore dans les marais du Narbonnais

Antoine Segalen, gestionnaire espaces naturels au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, a présenté un suivi annuel réalisé depuis 2018 par transects, notant espèces, taux de recouvrement, sol nu, et indices environnementaux (salinité, engorgement, fertilité). Le suivi révèle une tendance à la salinisation des sols et des modifications dans les gradients de salinité et d'humidité. En parallèle, un suivi des mares temporaires a permis l'identification d'espèces remarquables inféodées à ces milieux.



Suivi des traces et des pontes de tortue marine

Romain-Nathan Danielou, garde technicien gestion de sites pour le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie, a d'abord présenté le Réseau Tortues Marines Méditerranée Française (RTMMF). Le réseau coordonne le suivi des pontes, répartissant la région Occitanie en six secteurs. En 2024, une forte augmentation des activités de reproduction de tortues caouannes (*Caretta caretta*) a été notée, avec des protocoles adaptés incluant formations, sensibilisation et restrictions d'accès. Les résultats soulignent des succès variables de nidification et des mortalités dues à la prédation.

Suivis pastoraux sur l'Espiguette

Sébastien Husse, chargé de missions écologiques pour l'Est Hérault – Camargue gardoise au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie a abordé les suivis pastoraux à l'Espiguette (Grau-du-Roi, Gard). Sur 1155 ha gérés, 535 ha sont pâturables. L'objectif est de maintenir et restaurer les habitats (prés salés, dunes grises), de gérer les espèces envahissantes (canne de Provence, herbe de la Pampa) et de préserver la mosaïque écologique. Le protocole présenté inclut l'analyse des habitats (couverture en herbacées, ligneux, etc.) et des prélèvements d'indices. Les outils évoluent : des fiches papier aux formulaires numériques ODK, permettant un gain de temps et une meilleure gestion des données. Les résultats orientent des actions complémentaires comme le gyrobroyage ou l'arrachage d'espèces invasives, renforçant une gestion adaptée et durable des écosystèmes.



La première partie de l'après midi a été consacrée à des ateliers pratiques sur le terrain. Organisés sur les secteurs du Petit et Grand Bagnas, ces ateliers ont permis aux participants de s'initier à des protocoles spécifiques. Sur le secteur du Grand Bagnas, un groupe s'est consacré au suivi des passereaux paludicoles, animé par **Benjamin Salvarelli**, et aux mesures des paramètres physico-chimiques de l'eau sous la direction d'**Antoine Cornet**. Parallèlement, sur le secteur du petit Bagnas, un second groupe s'est intéressé aux habitats des prés salés et au suivi pastoral avec **Sébastien Husse**, **Mario Kleszczewski** et **Julie Bertrand** et aux espèces exotiques envahissantes avec **Xavier Fortuny**.



De retour en salle, plusieurs temps d'information ont été proposés. Un premier temps été consacré aux actualités régionales du Conservatoire du littoral présentées par **Cédric Bohun**, délégué de rivières Languedoc-Roussillon, et **Muriel Ribot**, déléguée adjointe, du Conservatoire du littoral, puis un second celles du réseau national de la garderie présentées par **Gaëlle Moreau**, responsable de mission Garderie au sein de la direction de la gestion patrimoniale (DGPat) du Conservatoire du littoral.

La seconde journée a permis d'explorer le sujet de la gestion du sanglier sur les sites du Conservatoire du littoral.

Raphaël Mathevet, écologue et géographe au CNRS, a introduit la séquence en exposant les enjeux écologiques et politiques de cet animal. Il a exploré la question de la mobilité et de l'interaction entre les sangliers et les humains dans le cadre des enjeux écologiques et sociétaux. Il a mis en lumière les impacts de la prolifération des sangliers sur les territoires, notamment les dégâts agricoles, et interroge les relations homme-animal au sein de l'Anthropocène.

Les pistes de réponses incluent l'étude écologique, l'utilisation d'outils d'analyse automatisée, et des approches sociales pour faciliter la cohabitation et la prise de décision collective. **Raphaël Mathevet** a souligné également l'importance d'une gestion intégrée, tenant compte à la fois des réalités écologiques et des contraintes humaines, pour réconcilier les relations entre les activités agricoles et les dynamiques naturelles.

Gilles Lolio, chargé de mission au Conservatoire du littoral, a complété en décrivant les méthodes de gestion appliquées par la délégation. La problématique du sanglier en France repose sur un historique de gestion du grand gibier par les Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC), en contrepartie de l'indemnisation des dégâts causés aux cultures. La population de sangliers connaît une forte dynamique, ce qui entraîne des enjeux majeurs, notamment des collisions, des déprédations, et des dégâts agricoles. Cette situation s'accompagne d'une augmentation des montants d'indemnisation, générant de nombreux contentieux. Ces risques, qu'ils soient écologiques, juridiques ou financiers, accentuent les tensions entre les agriculteurs, les FDC et les gestionnaires d'aires protégées et par conséquent les propriétaires fonciers tels que le Conservatoire du littoral.



3 retours d'expérience de la gestion du sanglier ont ensuite été détaillés par des gardes et agents du littoral :

Retour d'expérience sur la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas par **Antoine Cornet** et **Xavier Fortuny** : cette zone protégée, où la chasse est interdite, fait face à une forte densité de sangliers, impactant la biodiversité et les activités locales. Sous la gestion de l'ADENA, plusieurs méthodes de régulation sont mises en œuvre depuis 2000 : pièges-cages, tirs à l'approche, et battues administratives. Malgré l'augmentation du nombre de cages et des efforts des agents, l'efficacité reste limitée, nécessitant une intensification des mesures. Les suivis montrent un impact modéré des interventions sur la faune aviaire. Le coût annuel, incluant matériaux et munitions, reste maîtrisé, mais l'investissement en temps des agents demeure significatif.

Gestion cynégétique du sanglier sur les sites du bois des Aresquiers et des Salins de Frontignan par **Laurent Woock** et **Sandrine Lafont** : ces sites, gérés par le Sète agglomération Méditerranée et l'EID Méditerranée, accueillent une fréquentation élevée (200 000 visiteurs/an) et diverses activités. Face à l'expansion des populations de sangliers et aux conflits entre utilisateurs, une réorganisation de la régulation a été menée en 2022. La signature d'une convention quadripartite a permis de structurer les battues et d'améliorer la coordination entre chasseurs et gestionnaires. Les prélèvements ont augmenté, mais des tensions subsistent sur la gestion des sous-bois et l'application des termes de la convention. Les efforts incluent une meilleure sécurisation des sites et l'intégration de données dans une application mobile pour optimiser la gestion.

Actions contribuant à limiter l'impact du sanglier en Camargue gardoise par **Lia Condeminas** et **Jérémyah Petit** : géré par le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, ce territoire combine habitats naturels et terres agricoles, attirant les sangliers. Depuis 2018, des conventions encadrent strictement la régulation : battues mensuelles limitées, chasse à tir, et utilisation de pièges. En 2024, un test de piégeage continu a permis d'augmenter l'efficacité des prélèvements. Les coûts restent élevés, impliquant des efforts en main-d'œuvre et aménagements. Le gestionnaire privilégie le contrôle direct, sans recours à des battues administratives. Ces actions permettent de limiter les dégâts tout en respectant les contraintes environnementales et réglementaires.



Une table ronde a réuni les acteurs concernés par la gestion du sanglier. Chaque intervenant a pu exposer la nature du lien de son organisme avec le sujet et répondre aux questions des participants.

Cédric Bohun, délégué de rivages Languedoc-Roussillon du Conservatoire du littoral, a souligné la nécessité de stratégies adaptées aux espaces naturels protégés, où la cohabitation entre la conservation de la biodiversité, les usages humains (agriculture, tourisme), et la régulation des sangliers est un défi majeur. Sa contribution inclut des propositions de mesures spécifiques, comme des partenariats avec les chasseurs ou des dispositifs préventifs, pour protéger ces espaces. Il a fait part des pressions croissantes sur la responsabilité des propriétaires fonciers comme le Conservatoire du littoral, face à la prolifération des sangliers sur leurs terrains.

Virginie Delort, technicienne unité forêt-chasse à la Direction départementale des territoires et de la mer, propose une boîte à outils pour la gestion des sangliers, qui peut inclure :

1. Des outils techniques : cartographies des habitats, données de suivi des populations, et dispositifs de prévention (clôtures, répulsifs).
2. Des outils réglementaires : plans de gestion cynégétiques, autorisations de battues administratives, et dispositifs d'indemnisation des dégâts agricoles.
3. Des outils de concertation : instances de dialogue entre chasseurs, agriculteurs, et gestionnaires d'espaces naturels protégés pour coordonner les actions et définir des stratégies partagées.
4. Des outils de sensibilisation : supports pédagogiques et campagnes d'information pour inciter les parties prenantes à adopter des pratiques responsables et adaptées.



Olivier Mélac, technicien à la Fédération des chasseurs de l'Hérault, a rappelé le rôle crucial des chasseurs dans la régulation des populations de sangliers, notamment grâce à des actions coordonnées comme les battues, les affûts ou les interventions ciblées. Il a mis en évidence la nécessité d'une relation régulière et d'un partenariat constructif avec les différents acteurs, à l'instar de la collaboration efficace dans le département de l'Hérault.

Rémi Jullian, responsable territorial littoral Gard-Hérault au Conservatoire des espaces naturels Occitanie, a expliqué comment les sangliers affectent les milieux naturels gérés par le CEN, comme les zones humides, les prairies littorales et les forêts, en mettant en lumière les impacts sur la biodiversité et les écosystèmes fragiles. Il a évoqué des expériences de terrain en matière de gestion concertée, notamment des collaborations réussies entre le CEN, les chasseurs, les agriculteurs et les collectivités.

Robert Contreras, président de l'association des Lieutenants de Louveterie de l'Hérault, a souligné le rôle stratégique des lieutenants de louveterie dans la régulation des populations de sangliers, en s'appuyant sur des actions ciblées et encadrées. Il a mis en avant l'importance de la coopération entre les lieutenants de louveterie, les gestionnaires d'espaces naturels protégés et les chasseurs pour une gestion efficace et durable, adaptée aux spécificités des zones sensibles comme celles du Languedoc-Roussillon.

En conclusion, **Raphaël Mathevet** invite à repenser les relations entre humains et faune sauvage dans le cadre du réensauvagement. La mobilité du sanglier, exacerbée par des dynamiques écologiques et sociales, redéfinit les territoires et soulève des enjeux de cohabitation complexes. Le sanglier est un révélateur du grand partage entre les espaces humains et non humains. Il paraît donc important de dépasser les approches sectorielles pour reconfigurer les interactions entre les acteurs concernés, qu'il s'agisse des chasseurs, des agriculteurs ou des gestionnaires d'espaces naturels. Les outils de sciences sociales et écologiques, comme les analyses spatiales automatisées ou les approches participatives ludiques peuvent éclairer les prises de décision et promouvoir une gestion plus inclusive et systémique.

L'après-midi a été consacré à une visite de terrain en deux groupes animées par l'équipe de l'ADENA, pour permettre aux participants d'observer des indices de présence de sangliers et de poursuivre la discussion sur les stratégies d'intervention. Les échanges ont été enrichies par la présentation d'outils comme les cages-pièges.



L'équipe de la délégation de rivages du Conservatoire du littoral a clôturé la rencontre en remerciant l'ensemble des participants et intervenants pour leurs présences et contributions.

documents présentés

JOUR 1

Résultats enquête sur les suivis écologiques en Languedoc-Roussillon

par Nathalie Barras, technicienne et référente garderie
pour la délégation de rivages Languedoc-Roussillon du Conservatoire du littoral

[télécharger](#)

Bases de données, interopérabilité, circulabilité et valorisation des observations naturalistes

par Pascal Cavallin, responsable de la mission coordination scientifique
et biodiversité, directeur adjoint
Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

[télécharger](#)

Les listes de vigilance régionales Flore – Habitats – Faune

par Rémi Jullian, responsable territorial et garde du littoral,
et Mario Kleszczewski, référent scientifique flore-habitats,
Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

[télécharger](#)

Actualités de la délégation de rivages Languedoc-Roussillon

par Cédric Bohun, délégué de rivages,
et Muriel Ribot, déléguée adjointe,
Conservatoire du littoral

[télécharger](#)

Actualités de la mission Garderie

par Gaëlle Moreau, responsable de la Mission Garderie
au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

[télécharger](#)

RETOURS D'EXPÉRIENCES

Suivi des habitats naturels : retour d'expérience sur le Bagnas

par Xavier Fortuny, conservateur de la réserve naturelle nationale du Bagnas

[télécharger](#)

Suivi de populations de Cistude d'Europe

par Rémi Tiné, Garde technicien
au Syndicat Mixte Camargue Gardoise

[télécharger](#)

Suivis habitats naturels et flore

par Antoine Segalen, gestionnaire espaces naturels
au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise

[télécharger](#)

Suivis passereaux paludicoles – Étang de Vendres

par Nina Schoen, responsable service espaces naturels
à la Communauté de communes La Domitienne

[télécharger](#)

Suivis pastoraux sur l'Espiguette (Le Grau-du-Roi, Gard)

par Sébastien Husse, chargé de missions écologiques
pour l'Est Hérault – Camargue gardoise
au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie

[télécharger](#)

Suivi des traces et des pontes de tortue marine

par Romain-Nathan Danielou, garde technicien gestion de sites
pour le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

[télécharger](#)

JOUR 2

Sanglier / Ecologie et zoologique du sauvage

par Raphaël Mathevet, écologue et géographe au CNRS

[télécharger](#) ➔

Sanglier et domaine public du conservatoire du littoral

par Gilles Lolio, chargé de mission au Conservatoire du littoral

[télécharger](#) ➔

RETOURS D'EXPÉRIENCES

Gestion du sanglier : retour d'expérience sur le Bagnas

par Antoine Cornet, garde-technicien
et Xavier Fortuny, conservateur,
ADENA

[télécharger](#) ➔

Gestion cynégétique du sanglier sur les sites du bois des Aresquiers et des Salins de Frontignan

par Laurent Woock, garde-gestionnaire de l'EID Méditerranée
et Sandrine Lafont, Cheffe de projet gestion des zones humides
à Sète agglomération Méditerranée

[télécharger](#) ➔

Actions contribuant à limiter

l'impact du sanglier en Camargue gardoise

par Lia Condeminas, responsable du Domaine du Canavérier
et Jérémie Petit, chef du service Gestion des Espaces Naturels
Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise

[télécharger](#) ➔